



NOZAY OMNISPORTS – SECTION NATATION

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION – SAISON 2022 – 2023

Réservé à la section		
Fiche individuelle	<input type="checkbox"/>	Mode de règlement : Chèque n° Chèque n° Chèque n° ANCV : Coupons sports :
Formulaire de licence FFN	<input type="checkbox"/>	
Certificat médical valable 3ans - date :	<input type="checkbox"/>	
Règlement Intérieur	<input type="checkbox"/>	
Cotisation : 180€	<input type="checkbox"/>	
Droit à l'image	Oui /Non	

Nom - Prénom :

Rappel catégories d'âge

Date de naissance :

Catégories d'âge :

Adresse mail (LISIBLEMENT) :

Téléphone :

Adresse :

CP :

Ville :

	HOMME	FEMME
ENF	2016	2017
ENF	2015	2016
AVENIRS	2014	2015
AVENIRS	2013	2014
AVENIRS	2012	2013
JEUNE 1	2011	2012
JEUNE 2	2010	2011
JEUNE 3	2009	2010
JUNIORS 1	2008	2009
JUNIORS 2	2007	2008
JUNIORS 3	2006	2007
JUNIORS 4	2005	2006
SENIORS 1	2004	2005
SENIORS 2	2003	2004
SENIORS +	2002	2003

HORAIRES D'ENTRAINEMENT

- ENF Mercredi 14h30 - 15H15
OU
- ENF Vendredi 17h30 – 18h15

- Avenir Mercredi : 15h30 – 16h30 Vendredi : 17h30 – 18h30
- Jeunes Mardi : 17H30 – 19H Mercredi : 16h30 – 18h Vendredi : 18h30 – 19h30
- Juniors Mardi: 19h-21h Mercredi : 18h – 20h Vendredi : 19h30 – 20h
- Adultes Mardi: 19h30 – 21h Vendredi : 19h30-21h

La participation à un minimum de 2 entrainements par semaine est obligatoire pour les jeunes et juniors compétiteurs.

DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e).....

représentant légal de l'enfant :.....

autorise le club (entraîneur – membre du bureau) à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'entraînement ou d'une compétition : Oui Non

autorise le club à diffuser les photographies ou films sur lequel figure mon enfant :

- | | | |
|--------------------------------|-----|-----|
| - Dans les articles de presse | Oui | Non |
| - Sur la page facebook du club | Oui | Non |
| - Sur le site internet du club | Oui | Non |

Le :

Signature :

RESPONSABILITE

Votre enfant est sous la responsabilité de l'entraîneur uniquement pendant les horaires d'entraînements qui lui sont destinés . En dehors de ces horaires le club ne pourra être tenu pour responsable en cas d'incident.

Le :

Signature

RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE ET DE LA SECTION

Une convention nous permet d'utiliser des lignes d'eau du bassin de la Chesnaie.

Vous (et votre enfant) devez prendre connaissance du règlement intérieur de la piscine et vous y conformer.

Vous devez par ailleurs lire et approuvé le règlement de la section.

Lu et approuvé le :

Signature